

Le projet « 3 Cultures en 2 Ans » (3C2A) : une solution alternative pour valoriser son interculture

La culture en dérobée consiste à implanter une culture entre deux cultures principales et ainsi permettre la récolte en grain/fourrage de « 3 cultures en 2 ans ». Dans le Sud-Ouest, la somme des « degré-jours » est suffisante pour cultiver un certain nombre d'espèces en dérobée (voir tableaux ci-dessous).

Moyenne °C jours (base 6°C) cumulés sur la période 01/07 au 20/10	
Auch	1478
Condom	1502
Mirande	1488

(Source : Données décennales Météo France, moyenne sur 5 ans)

Espèce	Besoins indicatifs en °C jours (base 6°C)
Sorgho variété TP	1750
Soja 000	1450
Tournesol variété P	1400
Sarrasin	1100
Cameline	1000

(Source : Informations issues de la bibliographie, MFE N. Ferrand 2018, CRNA)

L'objectif est d'implanter une culture à cycle court, juste après une culture d'hiver récoltée tôt : orge, colza, pois ou ail. Les espèces pouvant être cultivées en dérobée grain sont principalement : soja, maïs sarrasin, tournesol, sorgho.

D'autres espèces peuvent également être cultivées à condition de s'assurer des débouchés en amont : millet, cameline, chia... L'adaptation de la précocité des variétés à la date de semis est un critère essentiel pour viser une récolte intervenant au plus tard à la fin du mois d'octobre (somme des degré-jours en baisse et conditions de récolte pouvant se dégrader).

Le projet « 3 Cultures en 2 Ans » (3C2A) porté par les Chambres régionales d'agriculture d'Occitanie et Nouvelle-Aquitaine a débuté en 2019. Ce projet propose d'évaluer la faisabilité et les différents niveaux de performances de ces pratiques de doubles cultures avec récolte en grains (en dérobé ou en relai) en associant expérimentations sur un réseau de fermes et en stations pendant 3 ans. Une étape de modélisation est prévue afin d'évaluer les effets de scénarii climatiques sur les performances obtenues.

Au total, ce sont 41 parcelles suivies par les différents partenaires du projet, réparties sur l'ensemble du bassin Adour Garonne, qui ont pu être analysées l'an dernier et afficher les premiers résultats du projet.

La moitié des cultures implan-

tées en dérobées dans le réseau sont précédées d'un travail du sol superficiel (le reste est généralement implanté en direct dans un chaume) et les ¾ sont irriguées. Sur les 54 modalités testées (conduite en stations ou chez des agriculteurs), 24 modalités ont été récoltées dans de bonnes conditions et car elles présentaient un développement suffisant justifiant une récolte en grain.

Les conditions climatiques en 2019 (printemps sec, été particulièrement chaud, et abondance de précipitations fin octobre rendant la récolte compliquée) n'ont pas été idéales pour les cultures en dérobées et montrent qu'en système pluvial, la réussite ne peut pas être au rendez-vous tous les ans.

Toutefois, les premiers résultats sont encourageants, notamment pour les modalités où l'eau n'est pas un facteur limitant (conduite irriguée ou pluviométrie estivale suffisante). Seulement, la conduite de dérobées n'est pas réservée aux seules exploitations ayant accès à l'irrigation. Des cultures comme le tournesol, le sarrasin ou la chia (à condition de trouver des débouchés satisfaisants pour les deux derniers) semées aux alentours de la moisson et juste avant une pluie d'une dizaine de millimètres ont toutes les chances de présenter un développement satisfaisant. Attention aux rémanences d'herbicides utilisées sur céréales qui peuvent pénaliser fortement la culture dérobée et à gérer les repousses issues de la culture précédente

dans le cas des céréales (gestion mécanique et/ou chimique).

En général, les coûts sont réduits (semences de fermes, implantation, niveau de fertilisation etc..) par rapport à une culture « classique » afin de concilier rentabilité des systèmes de culture tout en apportant des bénéfices proches de ceux des cultures intermédiaires.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue l'objectif de récolte, et dans ce cas il est essentiel de réussir la phase d'implantation-levée de la culture dérobée. Dans ce cas, plusieurs itinéraires sont envisageables selon les conditions météo et le matériel disponible : semis au plus proche de la moisson avec un travail du sol minimal type déchaumage (ou semis-direct) afin de garder le maximum de fraîcheur au sol ou semis plus tardifs (pas après le 01/07) autorisant par exemple une gestion mécanique des repousses et adventices levées.

Dans tous les cas, la gestion du salissement en interculture reste la priorité, il faut donc éviter les parcelles ayant ce type de problématique.

Pour l'année 2020, et dans un contexte où les moissons seront en avance (pour le cas des semis aux dates « classiques »), la Chambre d'agriculture du Gers suit des parcelles menées par des agriculteurs qui mettent en place une culture dérobée à destination d'une récolte en grain afin de compléter ses références dans le cadre du projet « 3 Cultures en 2 Ans ».



Pour plus d'informations, contactez la Chambre d'agriculture du Gers - Tél. 05.62.61.77.13

